



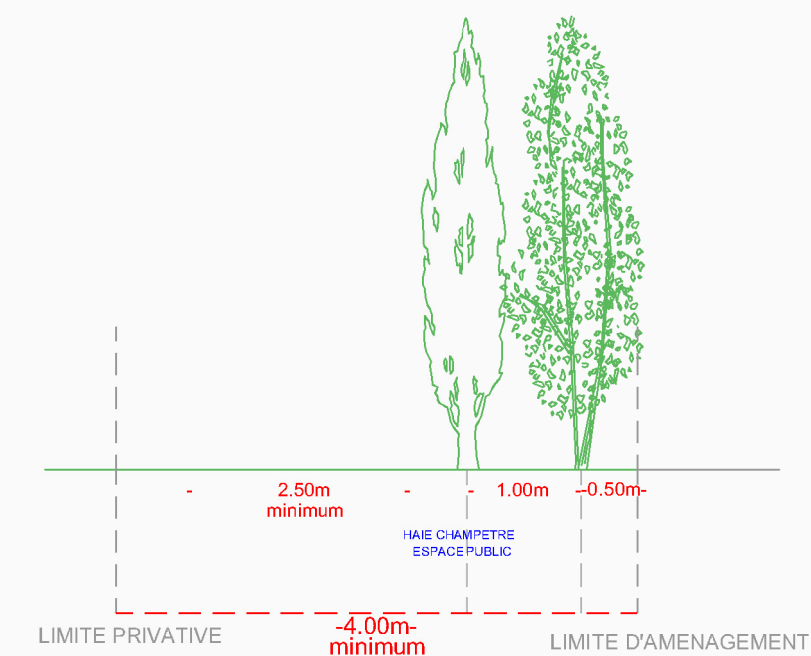
LEGENDE

- : Périmètre d'emprise
- : Contour lots
- : Voirie principale en enrobé noir
- : Espaces verts
- : Stationnements en dalles perméables
- : Massifs bas plantés
- : Haie à planter à la charge du lotisseur
- : Quantité de stationnements publics

REGLEMENTATION SPECIFIQUE

- : Haie champêtre à la charge de l'aménageur
- : Sens de faitage de la plus grande façade

TRAITEMENT DE LA FRANGE VEGETALISEE NON AEDIFICANDI A LA CHARGE DE L'AMENAGEUR



2, chemin des Frênes-17100 SAINTES
Contact : 06 71 94 85 48 - guillaume.2gic@gmail.com



AGENCE UH
URBANISME & PAYSAGE
6, rue du Marché, 17610 SAINTE SAUVANT

GPM IMMOBILIER
32 avenue des Fourneaux
17690 ANGOULINS

Lotissement

rue de la Pierrière 17220 BOURGNEUF

PLAN DE COMPOSITION VALANT REGLEMENT GRAPHIQUE		PA_04
Numéro du dossier	26-003	
Date	26.05.2026	
Phase	ELA	
Indice de Révision	0	

Echelle 1/500
Planche 1/1